



# Conseil économique et social

Distr. générale  
31 janvier 2012  
Français  
Original: anglais

## Commission des stupéfiants

### Cinquante-cinquième session

Vienne, 12-16 mars 2012

Point 3 de l'ordre du jour provisoire\*

**Directives de politique générale pour le programme contre la drogue de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et renforcement du programme contre la drogue ainsi que du rôle de la Commission des stupéfiants en sa qualité d'organe directeur, y compris les questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique**

## Commission pour la prévention du crime et la justice pénale

### Vingt et unième session

Vienne, 23-27 avril 2012

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire\*\*

**Questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique: travaux du groupe de travail sur l'amélioration de la gouvernance et de la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime**

## Travaux du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

### Note du Secrétariat\*\*\*

#### Résumé

La présente note a été établie en vertu de la décision 2011/258 du Conseil économique et social, dans laquelle le Conseil a prorogé le mandat du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée sur l'amélioration de la gouvernance et de la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, ainsi que des résolutions 52/13, 54/10 et 54/17 de la Commission des stupéfiants et des résolutions 18/3, 20/1 et 20/9 de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale. Elle rend compte des travaux que le groupe de travail a accomplis entre le 20 octobre 2011 et le 30 janvier 2012.

\* E/CN.7/2012/1.

\*\* E/CN.15/2012/1.

\*\*\* Le présent document a été soumis tardivement du fait de tenue de la réunion du groupe de travail le 30 janvier 2012.



## I. Délibérations

1. Du 20 octobre 2011 au 30 janvier 2012, le groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime a tenu trois réunions informelles. Il a poursuivi l'examen des questions inscrites à son ordre du jour tel qu'approuvé par le Conseil économique et social dans sa décision 2011/258, par la Commission des stupéfiants dans sa résolution 52/13, ainsi que par la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale dans sa résolution 18/3, et conformément à son mandat, qui figure en annexe aux deux résolutions des Commissions, ainsi qu'aux dispositions des résolutions 54/10 et 54/17 de la Commission des stupéfiants et 20/1 et 20/9 de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale.

2. À la réunion du groupe de travail tenue le 20 octobre 2011, le Secrétariat a présenté le budget consolidé de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) pour l'exercice biennal 2012-2013 et s'est penché sur les questions et les commentaires des délégations, notamment en ce qui concerne les programmes régionaux à venir, les crédits budgétaires alloués à des sous-programmes spécifiques, les raisons justifiant le reclassement et la création de postes et les possibilités d'accroître le partage des charges à l'appui des bureaux extérieurs de l'UNODC.

3. À la réunion du groupe de travail tenue le 16 novembre 2011, le Secrétariat a présenté les mesures prises pour améliorer la viabilité financière du réseau de bureaux extérieurs de l'UNODC, en soulignant les meilleures pratiques, et encouragé les pays hôtes à fournir un appui matériel et financier à cet égard. À cette même réunion, le groupe de travail est parvenu à un consensus sur le texte du projet de stratégie de l'UNODC pour la période 2012-2015, qui a été présenté à la Commission des stupéfiants à la reprise de sa cinquante-quatrième session et à la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale à la reprise de sa vingtième session. Les Commissions ont recommandé au Conseil économique et social d'adopter un projet de résolution approuvant ladite stratégie.

4. À la réunion du groupe de travail tenue le 30 janvier 2012, les débats ont porté sur le programme régional pour l'Afghanistan et les pays voisins pour la période 2011-2014, les travaux préparatoires du nouveau programme régional pour l'Afrique australe et la nouvelle stratégie globale de lutte contre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants. Le groupe de travail a également reçu des informations concernant les outils normatifs d'évaluation du Groupe de l'évaluation indépendante de l'UNODC, y compris son site Web consacré à l'évaluation et une feuille de route pour instaurer une culture de l'évaluation dans l'ensemble de l'UNODC. Il a poursuivi l'examen des mesures destinées à améliorer la parité entre les sexes aux postes de direction à l'UNODC, donnant suite à la recommandation 11 du rapport du Corps commun d'inspection intitulé "Examen de la gestion et de l'administration de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime" (JIU/REP/2010/10).

5. À sa réunion le 30 janvier, le groupe de travail était également saisi d'une version préliminaire du rapport du Secrétariat sur l'application des résolutions et décisions relatives au programme contre la drogue de l'UNODC adoptées au cours

de la période 2008-2011 qui appelaient des mesures de l'Office (E/CN.7/2012/15), élaborée en application de la résolution 54/10 de la Commission des stupéfiants, pour que celle-ci l'examine à sa cinquante-cinquième session. Le rapport présente des informations sur l'état d'application des résolutions et décisions relatives au programme contre la drogue de l'UNODC adoptées au cours de la période 2008-2011 par l'Assemblée générale, le Conseil économique et social ou la Commission des stupéfiants et qui appelaient des mesures de l'UNODC. Les participants ont été informés qu'un rapport similaire était en cours d'élaboration sur l'état d'application des résolutions et décisions relatives au programme contre le crime de l'UNODC (E/CN.15/2012/2), en application de la résolution 20/1 de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, pour que celle-ci l'examine à sa vingt et unième session, et qu'une version préliminaire de ce rapport serait mise à la disposition du groupe de travail lors d'une réunion ultérieure. Ces rapports, qui suivent les notes types établies par le Secrétariat sur l'application des résolutions et décisions adoptées au cours de la période 2003-2007 (E/CN.7/2008/13 et E/CN.15/2008/18), ont également facilité l'examen des mandats confiés à l'Office, comme demandé dans la recommandation 2 du rapport du Corps commun d'inspection (JIU/REP/2010/10).

## **II. Questions d'organisation et d'administration**

6. Le groupe de travail a tenu trois réunions informelles au cours de la période examinée, les 20 octobre et 16 novembre 2011 et le 30 janvier 2012. Des réunions supplémentaires ont été prévues les 20 février et 26 mars 2012.

7. Le Secrétariat a continué de fournir au groupe de travail, sur support électronique et support papier, des documents et des informations, notamment via la page Web publique ([www.unodc.org/unodc/en/commissions/wg-governance-finance-2.html](http://www.unodc.org/unodc/en/commissions/wg-governance-finance-2.html)) et la page Web sécurisée destinée aux États Membres ([www.unodc.org/missions/en/wggf/index.html](http://www.unodc.org/missions/en/wggf/index.html)), créées et mises à jour par le Secrétariat à son intention.

---